

ENQUÊTE PUBLIQUE

Présentation publique – 24 février 2020

Plan Communal de Mobilité de Flémalle

Présentation du rapport de synthèse



Sommaire

Plan Urbain de Mobilité de l'arrondissement de Liège

PCM – Mesures à haut impact sélectionnées

Propositions – synthèse

- 1) Pacification de la RN677
- 2) Transit chaussée d'Ivoz-Ramet
- 3) Pont-Barrage et modes actifs
- 4) Circulation quartier des Chaffours
- 5) Charroi lourd chaussée de Ramioul
- 6) Transit sur la Grand'Route
- 7) Réseaux de mobilité douce
- 8) Desserte bus zones d'activités
- 9) Créations de P+R et P+covoiturage
- 10) Maîtrise des vitesses
- 11) Mobilité scolaire



Rappel des modalités de concertation

Flémallois.es, la mobilité vous intéresse ?
Venez donner votre avis sur le plan communal de mobilité en cours d'élaboration



LA MOBILITÉ, PARLONS-EN !

Ateliers de concertation avec la population flémalloise

Mardi 26 novembre 2019	Lundi 2 décembre 2019	Mardi 3 décembre 2019
de 18h30 à 20h30 à l'École de Ramioul Thème : les piétons, les cyclistes et les abords d'écoles	de 18h30 à 20h30 à l'Hôtel communal (salle du conseil) Thème : La circulation en général (routes communales, régionales, covoiturage, transports en commun)	de 18h30 à 20h30 à l'École Jean Beulers Thème : La sécurité routière

PRÉSENTATION DU THÈME, QUESTIONS-RÉPONSES, TABLES RONDES, DÉBATS

Renseignements: Roland WELLIQUET : 04/234 88 59 - roland.welliquet@flemalle.be

Le PCM a fait l'objet de multiples réunions de travail avec :

- le Comité d'accompagnement (SPW, OTW, SNCB, élus et services techniques communaux, police, ...)
- un Comité de pilotage (SPW, Collège et service mobilité)
- le Conseil communal et ses commissions
- la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité – CCATM
- des associations d'usagers

Enfin, trois ateliers de concertation sur les propositions ont été organisés en novembre et décembre 2019.

Rappel des modalités d'enquête publique

- elle se déroule du **xx.02.2020 au yy.04** ;
- le rapport de synthèse du PCM est **téléchargeable par ce lien** ;
- le service Mobilité est à votre disposition pour des précisions, par téléphone au 04/234.89.05 ou sur rendez-vous :
<http://citoyen.flemalle.be/pages/index/index/id/133/lang/fr>
- vos remarques sont à adresser :
 - par courrier à : **adresse à préciser** ;
 - par e-mail à : roland.welliquet@flemalle.be.

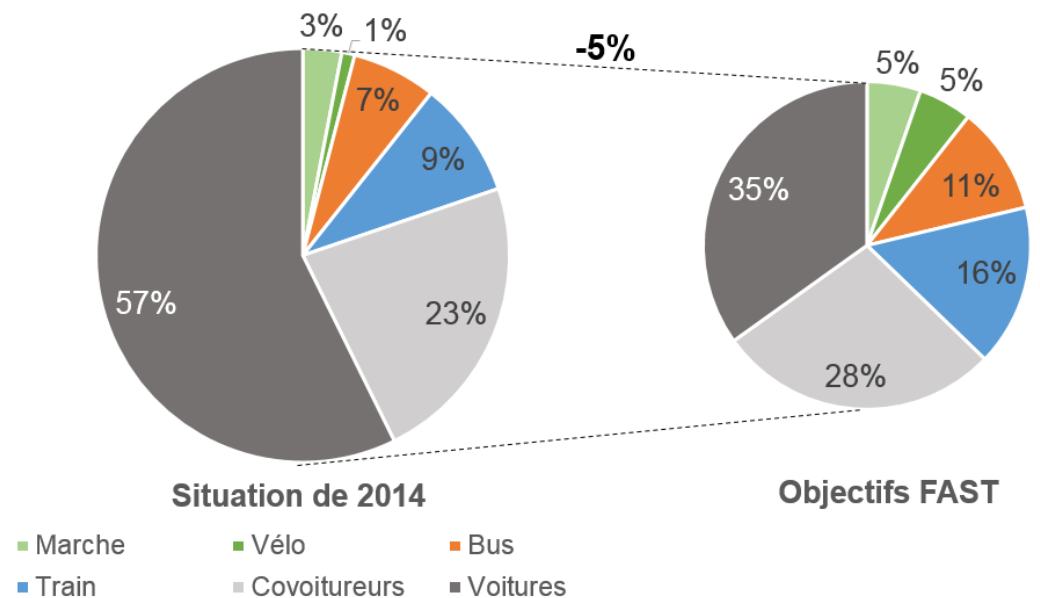
Wallonie 2030 – objectifs à intégrer au PCM

Appliquer le principe "STOP"

Et les objectifs volontaristes de la Vision FAST 2030



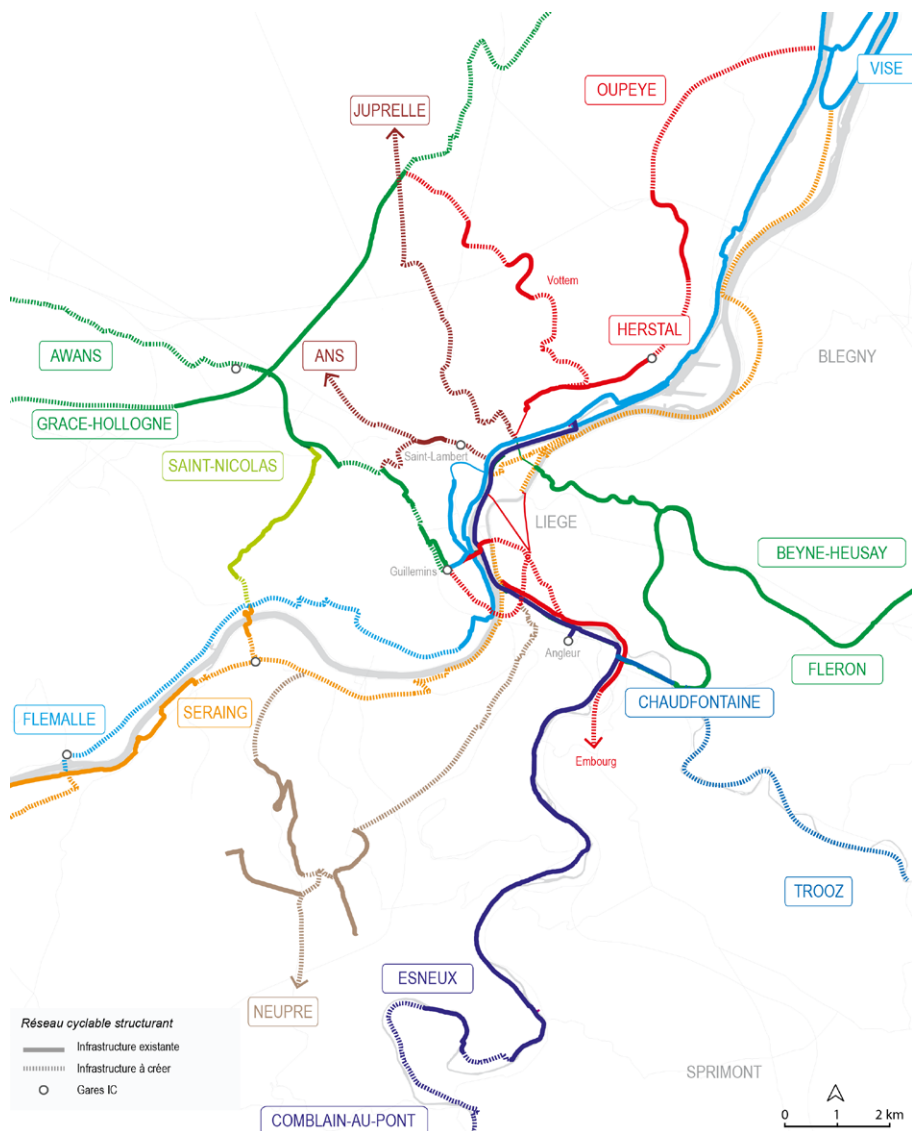
Évolution des répartitions modales (en voy*km)



Plan Urbain de Mobilité de l'arrondissement de Liège

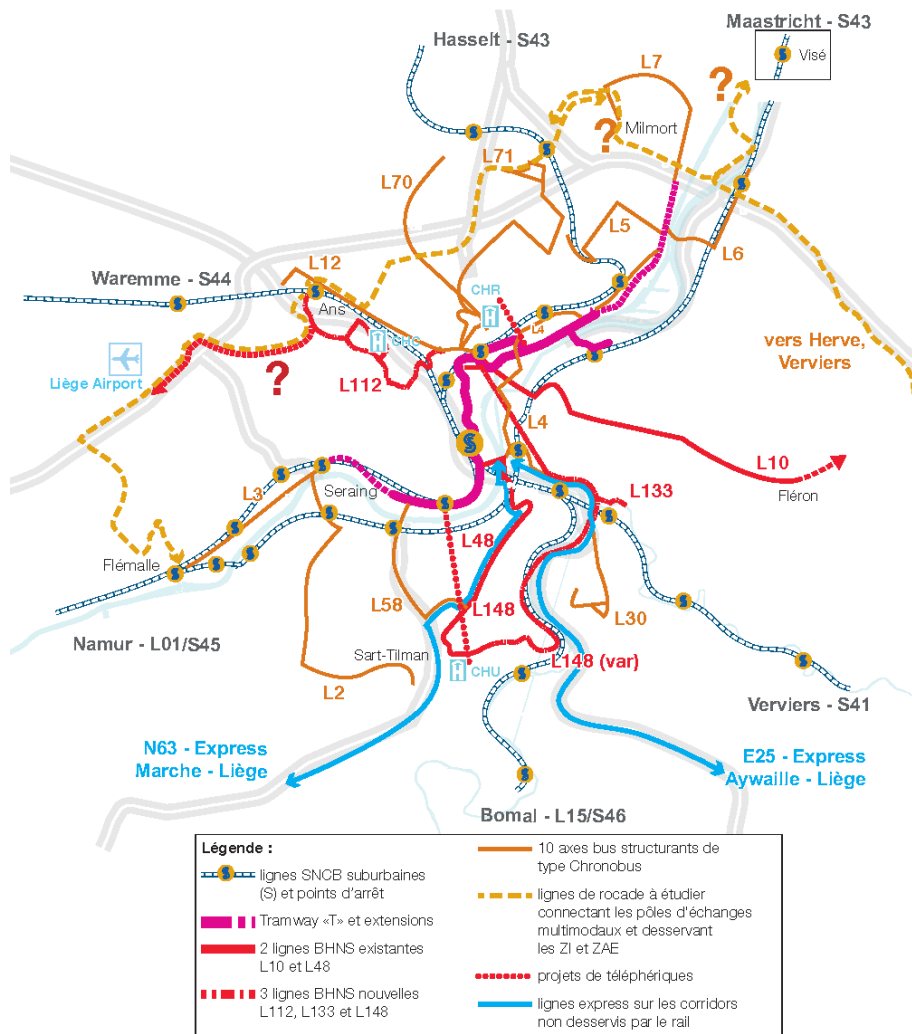


Des infrastructures et équipements favorables au vélo



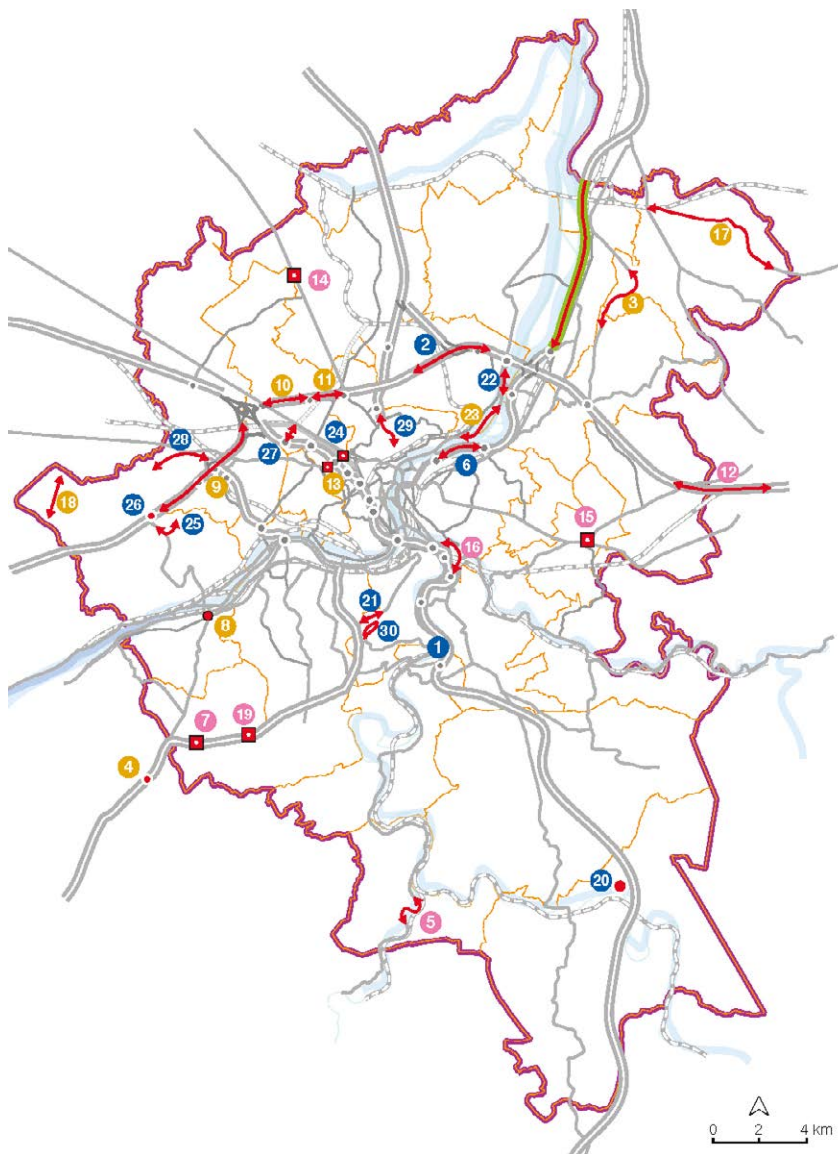
- **Sécuriser l'accès** aux zones de centralité et aux pôles d'échanges multimodaux ;
- **Développer 15 « corridors » cyclables** structurants urbains à fort potentiel ;
- **Proposer des solutions de stationnement** adaptées pour répondre aux besoins des habitants, des travailleurs et du scolaire ;
- **Mettre en place une offre de stationnement** vélo aux abords des gares, le long du tram et des axes bus structurants ;
- **Imposer aux promoteurs immobiliers** un nombre minimum de stationnements vélo ;
- **Intensifier les services et les incitants** pour les cyclistes existants et potentiels : information, sensibilisation, éducation, location, primes...
- **Finaliser les liaisons de longue distance** vers les pôles voisins (Maastricht, Aachen, Hasselt...)
- **Couvrir tout le territoire de "points-nœuds".**

Optimiser et développer l'offre TEC



- **Concrétiser le tramway d'Herstal au Pont-de-Seraing ;**
- **Renforcer deux axes existants en Bus à haut niveau de service (BHNS) :** Saint-Lambert / Fléron (ligne 10) et Guillemins / Sart Tilman (ligne 48) ;
- **Créer trois nouvelles lignes BHNS :**
 - République Française / Chênée ;
 - Saint-Lambert / Saint-Nicolas / CHC / Ans ;
 - République Française / Sart Tilman ;
- **Améliorer les performances de dix autres axes bus structurants (temps de parcours et régularité) ;**
- **Étudier la création de :**
 - trois lignes de rocade de desserte des parcs d'activités périphériques ;
 - deux lignes de bus interurbaines dans les corridors non desservis par le rail : N63 (route du Condroz) et E25 (Liège / Aywaille) ;
 - des navettes de rabattement de pôles générateurs vers des pôles d'échanges structurants ;
 - deux projets de téléphérique : Meuse / Citadelle et Meuse / Sart Tilman ;
- **Soulager le pôle bus de la place Saint-Lambert ;**
- **Améliorer les correspondances entre l'amont de la Meuse et le Sart Tilman ;**
- **Améliorer la lisibilité du réseau, en hiérarchisant les lignes, par une identité visuelle forte des lignes structurantes, en améliorant la visibilité des stations.**

Poursuivre la mise en œuvre des plans infrastructures



Les réflexions menées depuis 2008 par le SPW répondent bien aux attentes du projet de PUM initial, avec, outre les mesures réalisées et les "coups partis" précités, de multiples projets concrets de réhabilitation de voirie, d'aménagement de l'accessibilité et / ou de sécurisation en cours d'étude ou de mise en œuvre. Citons par exemple :

- Les carrefours de la N63 en traversée de Neupré ;
- L'optimisation des carrefours de l'échangeur de Burenville ;
- Le futur pont sur l'Ourthe à Tilff ;
- Les accès aux Hauts-Sarts et la voirie Intradel à Herstal ;
- Les accès des CHR, CHU et CHC.

Il est important de souligner que ces projets sont tous étroitement concertés avec les TEC, les Autorités communales et les acteurs locaux.

PCM – Mesures à haut impact sélectionnées



Mesures géographiques

Pilotage de la mesure *

		 espaces mobilités	 ICEDD
1	Pacification de la RN677 entre le rond-point de la Police et la Place de la Liberté	1	
2	Diminution du transit sur la chaussée d'Ivoz-Ramet dans le sens Rte de France > Pont Barrage	1	
3	Réduction des risques de files et d'accidents sur les 2 accès du Pont Barrage (échangeurs entre RN90 et le pont, échangeur entre RN617, RN677 et le pont)		1 esquisses
4	Mise en œuvre d'un plan d'aménagement des Chaffours : carrefour Grand'Route – RN617 avec terminus TEC + tronçon de la RN627 entre ce carrefour et le rond-point du Pont Barrage		1 esquisses
5	Interdiction du passage des +3,5T chaussée de Ramioul – Problématique du transport par camions en provenance de SEGALE et ARCELOR sur la rive droite	2	
6	Réduction du transit sur la Grand'Route tout en permettant l'accès aux zones commerciales		2
7	Développement des réseaux réservés à la mobilité douce entre les différents centres d'intérêt de la Commune au départ de la gare de Flémalle-Haute		2
8	Amélioration des transports en commun vers les zones économiques de la commune (Rossart-Cahottes et aéroport) et vers la rive droite (CHBA / CHU)	2	

* 1 – actions à court-terme (1-5 ans) // 2 – actions à moyen-terme (5-10 ans)

Mesures thématiques

Pilotage de la mesure *



espaces mobilités



9	Créations de P+R covoiturage : implantations, nombre de places et équipement		1	
10	Réduction de la vitesse sur les différentes voiries de transit ou axes de connexion		2	
11	Mise en œuvre d'infrastructures de dépose-minute et de stationnement autour des écoles		esquisses	2

* 1 – actions à court-terme (1-5 ans) // 2 – actions à moyen-terme (5-10 ans)



ICEDD
INSTITUT DE CONSEIL ET D'ETUDES
EN DEVELOPPEMENT DURABLE

espaces mobilités



Propositions – synthèse



Propositions – synthèse

1) Pacification de la RN677



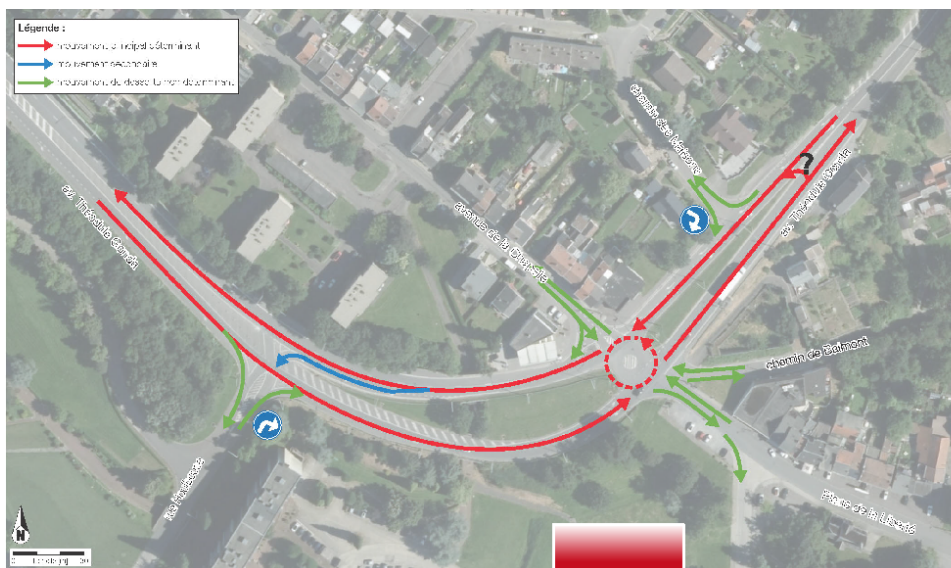
Enjeux de la traversée des Trixhes



- Une voirie à l'emprise extrêmement généreuse (22 m !) malgré des charges de trafic faibles ;
- Non sécuritaire pour les modes actifs ;
- Sans arrêt de bus, malgré une localisation idéale entre les poches d'habitats ;
- Véritable coupure entre les 2 parties est et ouest du village des Trixhes ;
- Des enjeux de réduction de pollution et de bruit pour le village ;
- Un espace public uniquement dédié à la voiture, à réinvestir.

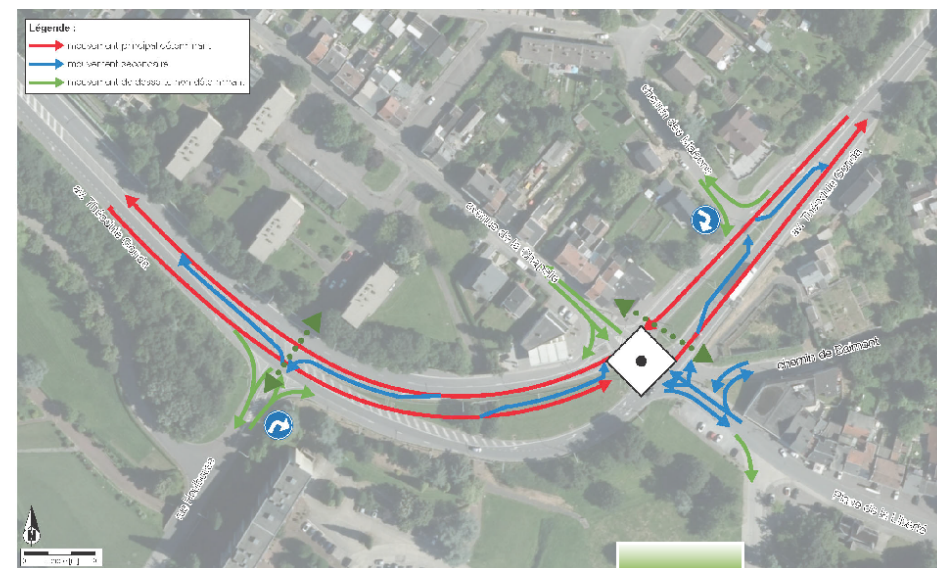
➔ **Un «no man's land»**

Réduire la N677 à 2 voies et sécuriser ses carrefours



Rond-point

- Ne permet pas une réelle réduction des vitesses (peu de trafic sur les voies transversales)
- Aménagement de type zone industrielle peu adapté à un environnement urbain avec partage de l'espace public et fréquentation multimodale



Carrefour à feu

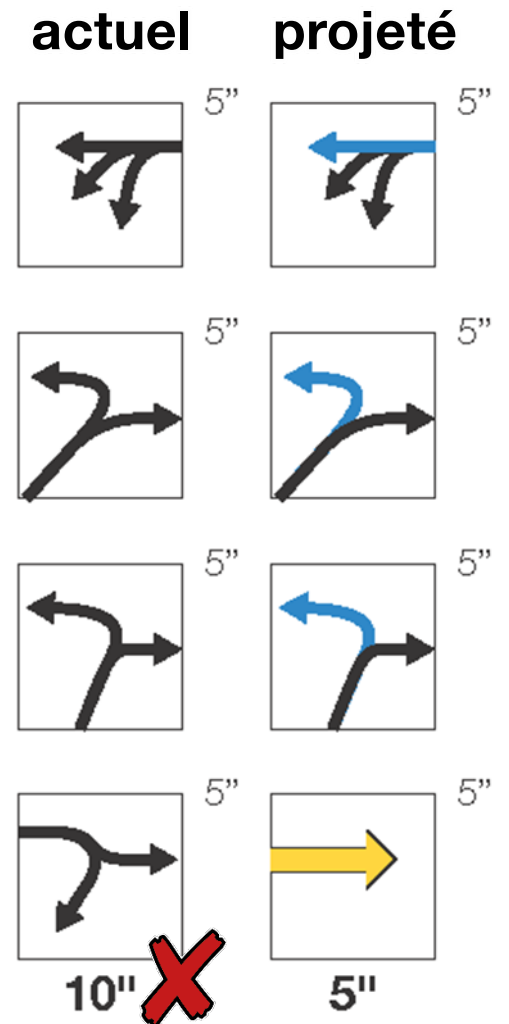
- Permet une réelle réduction des vitesses (fonctionnement en tout-rouge sanction par exemple)
- Emprise limitée
- Traversée piétonne sécurisée
- Permet un réaménagement total de l'espace

Propositions – synthèse

2) Transit chaussée d'Ivoz-Ramet



Sens unique est > ouest + contre-sens bus

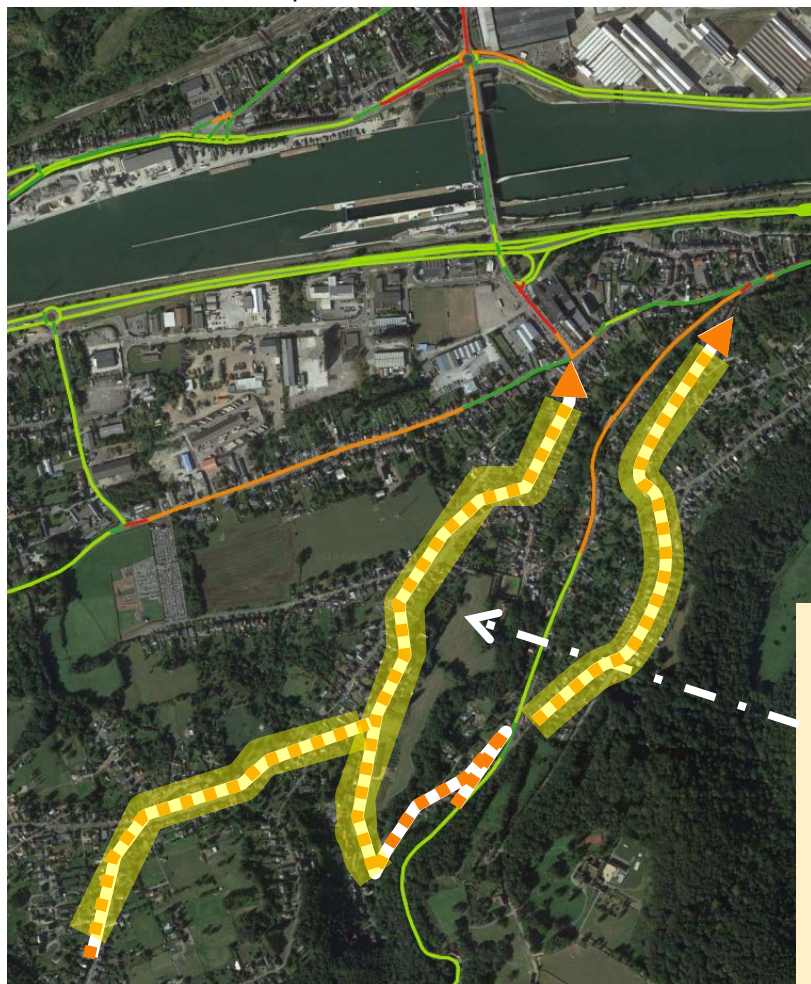


- piste à peaufiner sur la base des esquisses d'aménagement de la place Gérard et de l'échangeur de la N90.

Enjeux liés à la congestion en heures de pointe

Heure de pointe du matin 7h30-8h30

Heure de pointe du soir 16h30-17h30



- Un bipasse qui se ressent déjà dans la zone résidentielle ;
- difficilement maîtrisable sans mesures très contraignantes h24 j365, pour un problème durant moins d'1 heure (objectivé par des comptages réalisés par la commune), se produisant 200 jours ouvrables / an...

Des aménagements de modération sont prévus par la commune (localisés en jaune sur la figure)

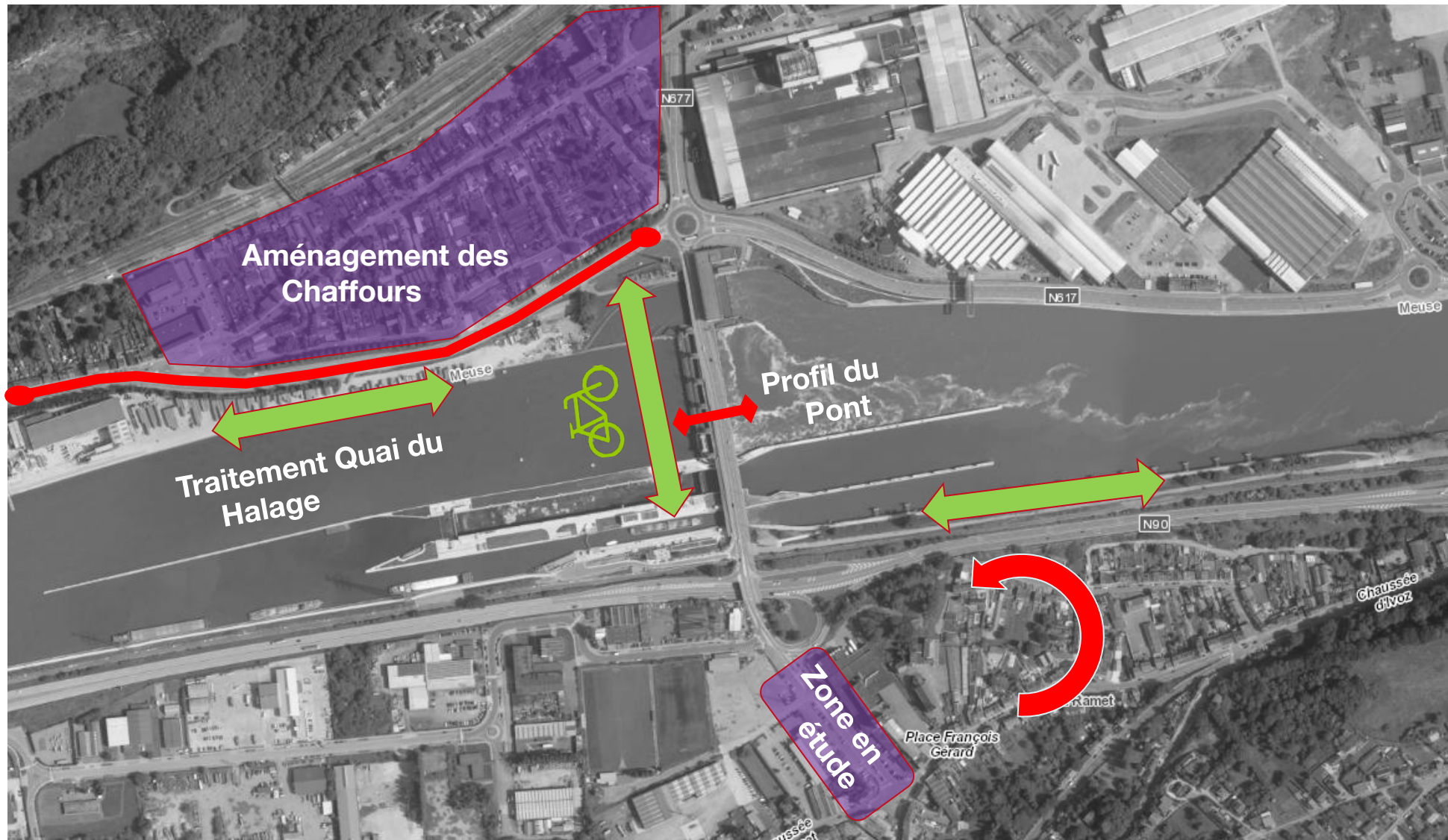
Source : données Tom-Tom 2017

Propositions – synthèse

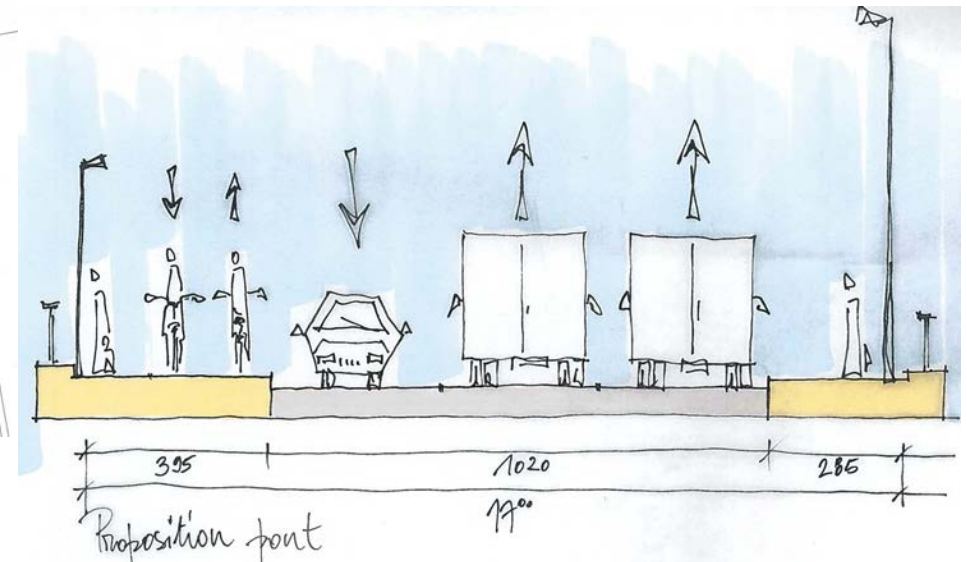
3) Pont-Barrage et modes actifs



Contexte considéré



Esquisse en rive gauche et profil proposé sur le pont



Propositions – synthèse

4) Circulation quartier des Chaffours

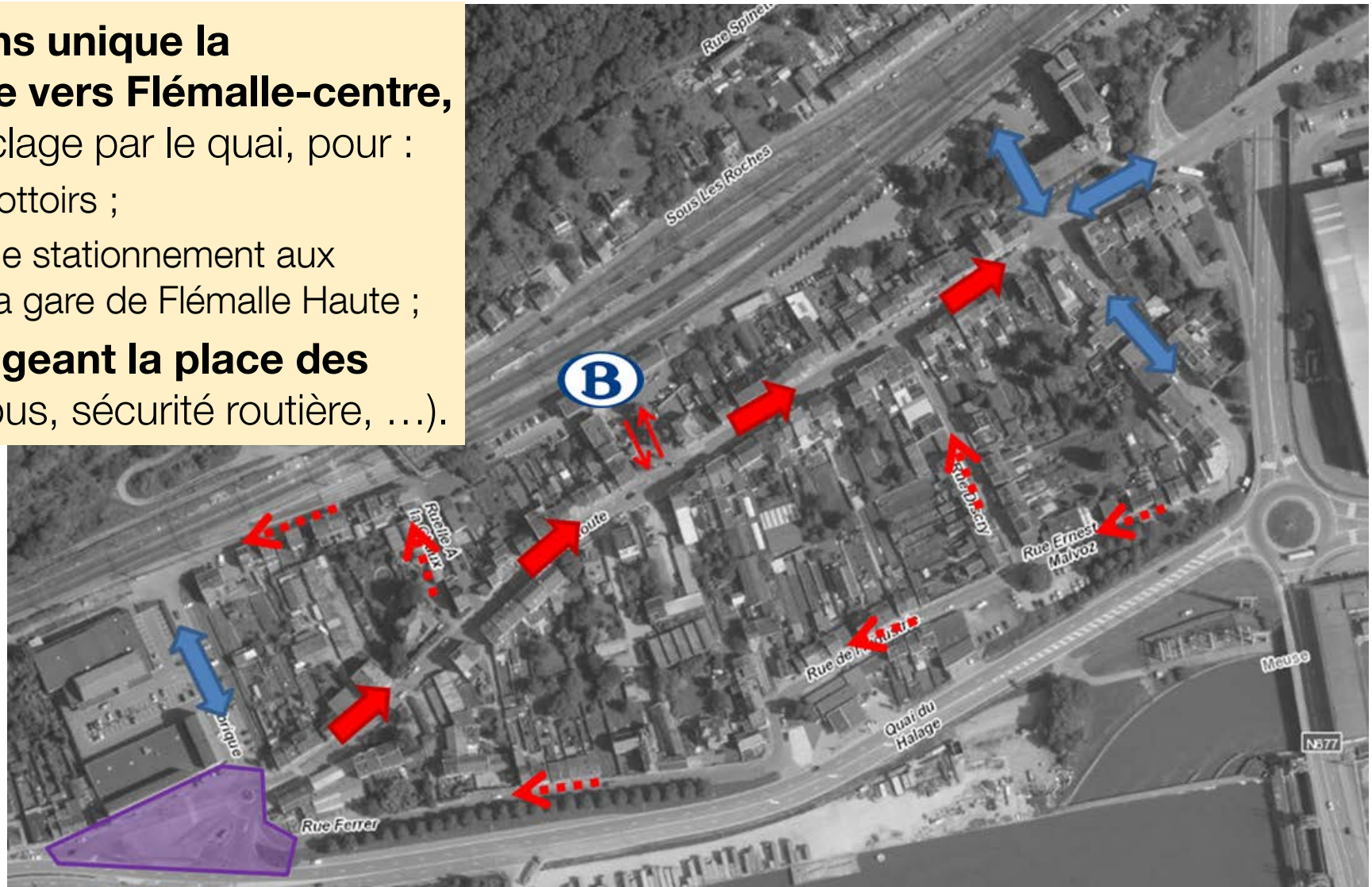


Mettre à sens unique la Grand'Route ?

Mettre à sens unique la Grand'Route vers Flémalle-centre, avec un bouclage par le quai, pour :

- élargir les trottoirs ;
- augmenter le stationnement aux abords de la gare de Flémalle Haute ;

En réaménageant la place des Chaffours (bus, sécurité routière, ...).



Propositions – synthèse

5) Charroi lourd chaussée de Ramioul

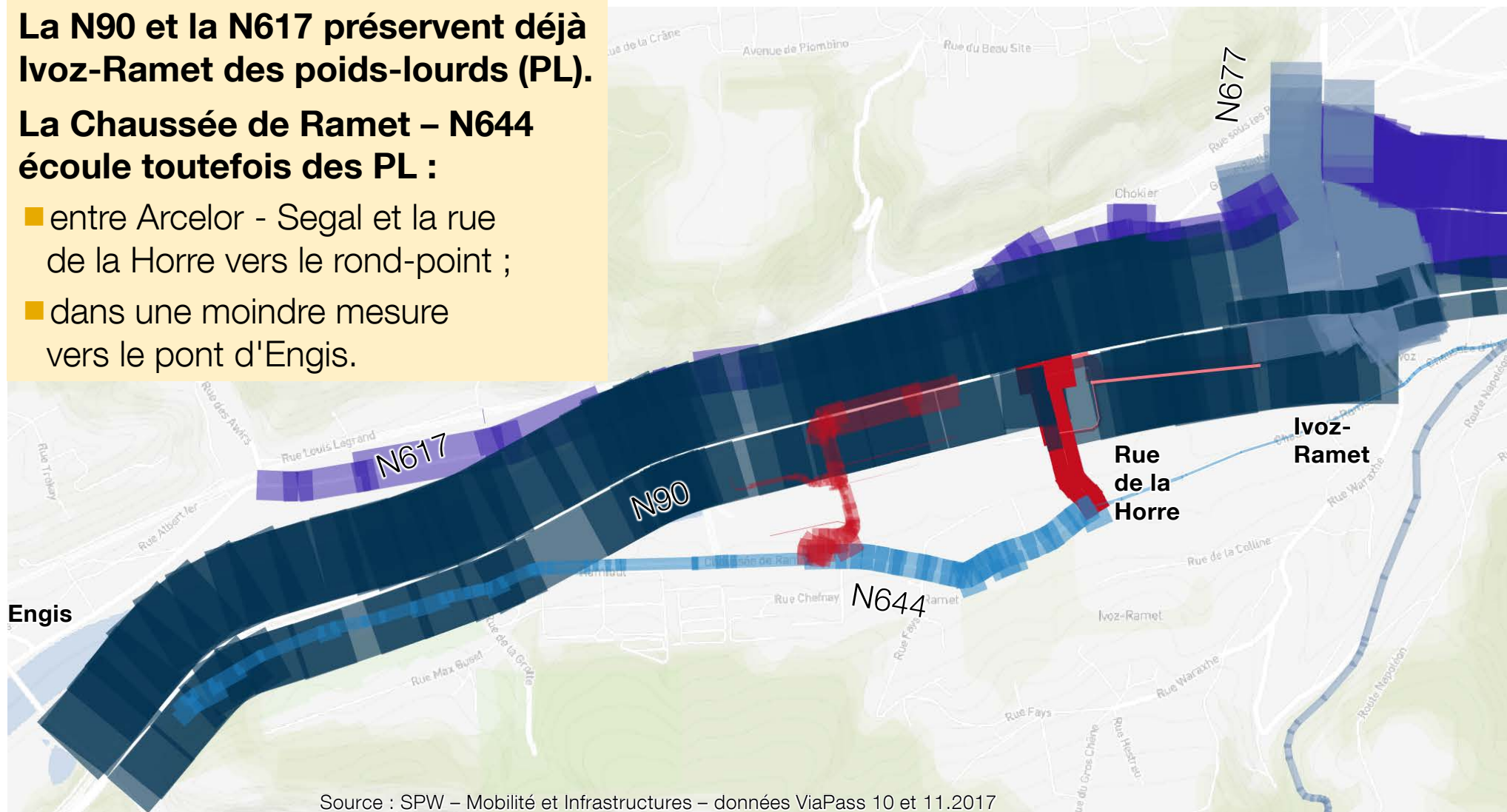


Données ViaPass de flux poids-lourds – 2017

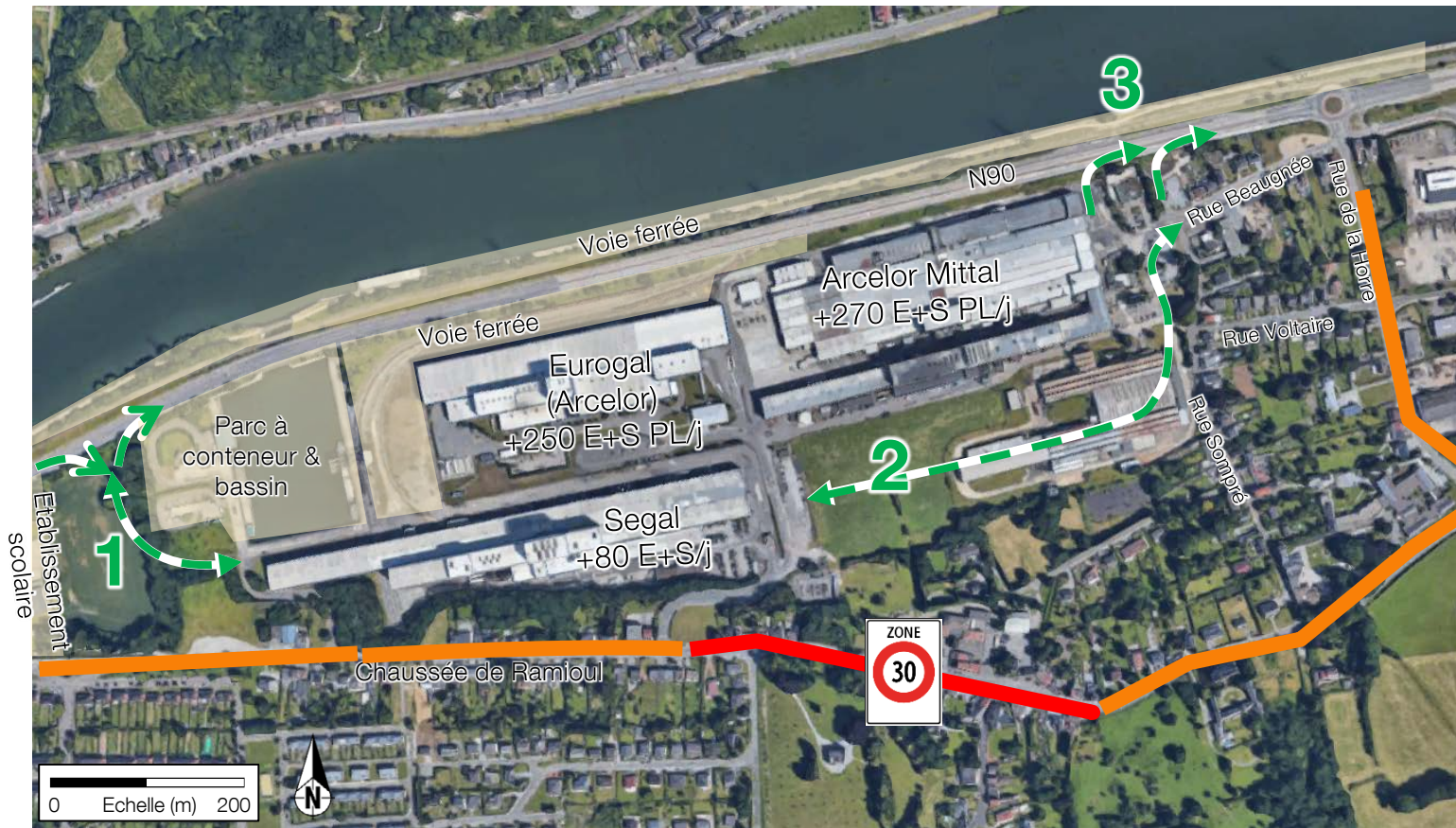
La N90 et la N617 préservent déjà Ivoz-Ramet des poids-lourds (PL).

La Chaussée de Ramet – N644 écoule toutefois des PL :

- entre Arcelor - Segal et la rue de la Horre vers le rond-point ;
- dans une moindre mesure vers le pont d'Engis.



3 pistes de solutions à approfondir hors PCM



■ **1) Aménagement d'une nouvelle entrée-sortie en tourne-à-droite exclusivement, à l'ouest,** offrant un nouvel accès direct au site, permettant de soulager les riverains sur l'ouest de la chaussée de Ramioul ;

■ **2) nouvelle voirie "SPI",** bipassant la chaussée de Ramioul est ;

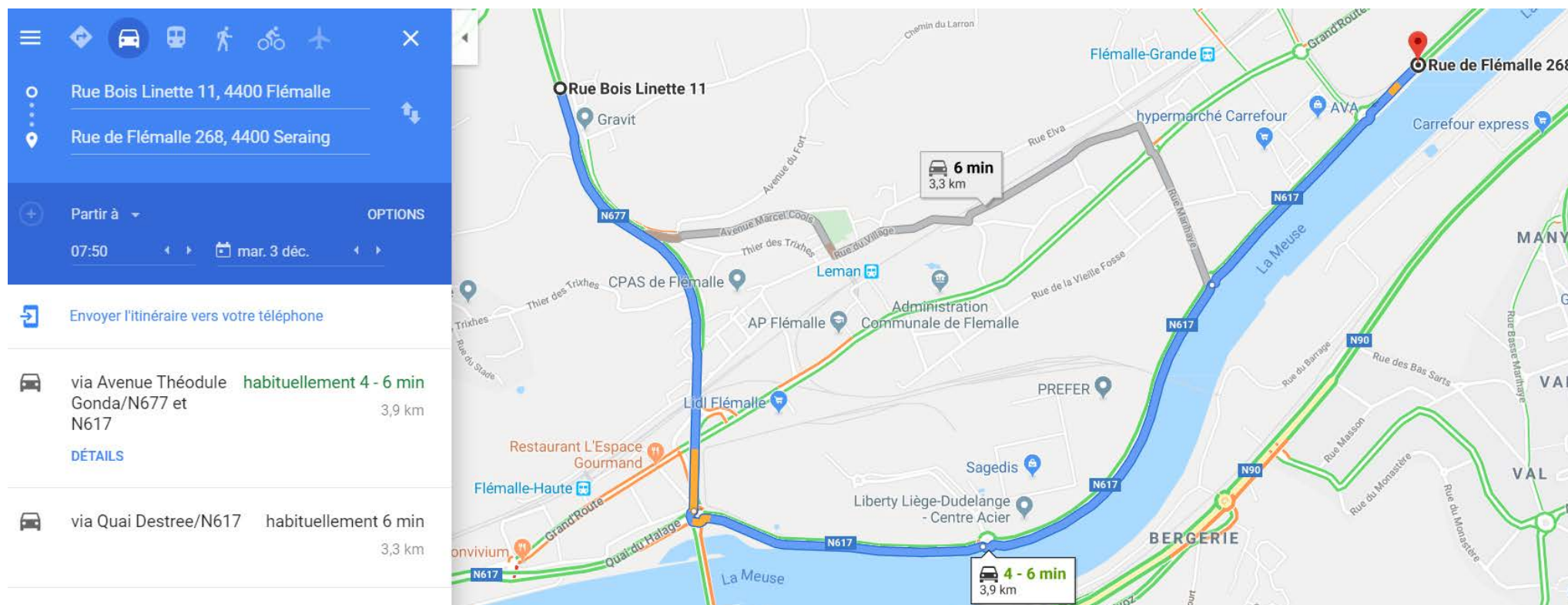
■ **3) réduction des emprises de la N90** (passage de 2X2 à 2X1 voie), pour insérer une sortie directe vers la N90, sans rentrer en diagonale vers le rond-point de la rue Beaugnée, interne au site Arcelor ou dans l'axe de la rue Sompré ?

Propositions – synthèse

6) Transit sur la Grand'Route



Exemple de flux de transit potentiel

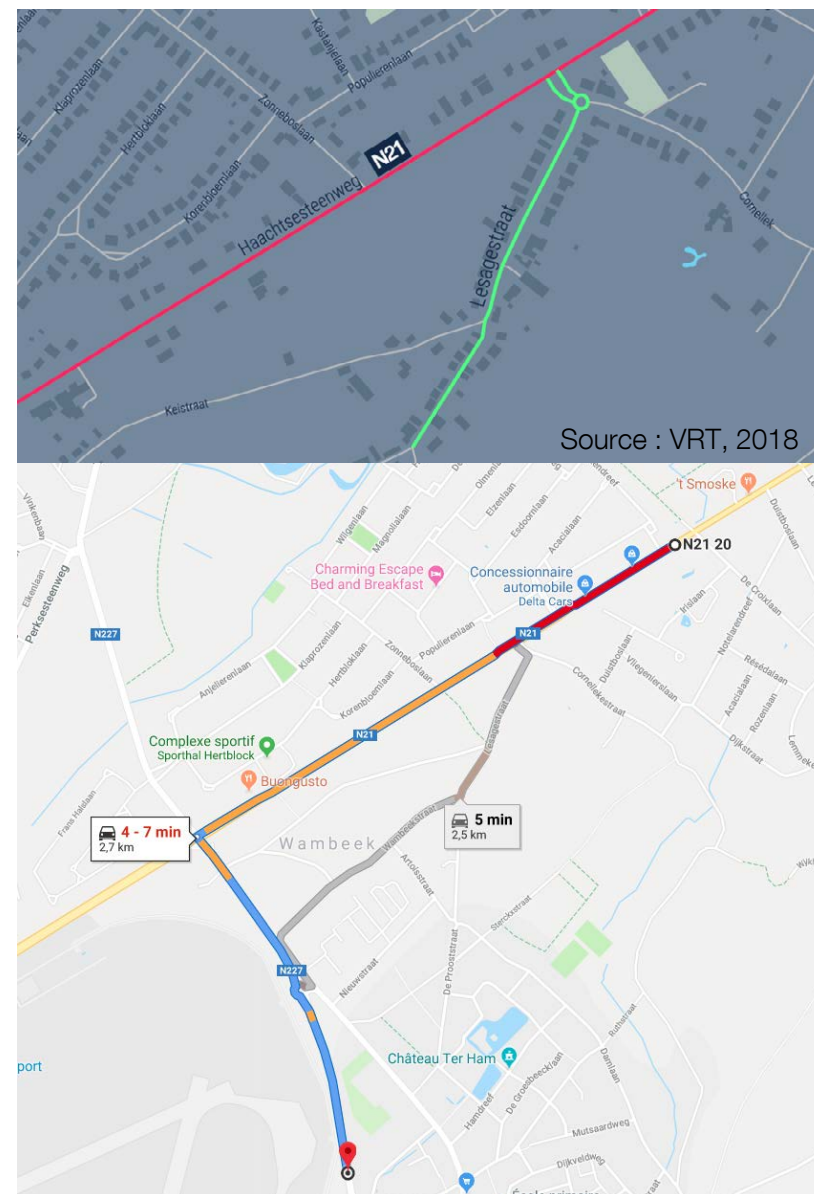


Avec une forte croissance des GPS connectés (Google, Waze, ...), l'expérience montre une tendance à ce que certains usagers suivent les itinéraires bis pour espérer, voire réellement raccourcir leurs temps de parcours, au détriment de la qualité de vie et / ou de la sécurité routière dans les quartiers. Tenir compte des travaux actuels sur la Grand'Route qui biaiserait actuellement de telles analyses.

Source : Google Maps – heure de pointe du matin d'un jour ouvrable 2019

Verbaliser le transit grâce à des caméras ANPR * ?

- des caméras ANPR sont en application ou en test dans quelques villes belges : Steenokkerzeel, Kortenberg, Overijse, Wemmel, Gand, Louvain... ;
- **exemple : Lesagestraat à Steenokkerzeel**
 - les voitures transitent par la rue locale, au lieu de passer par le réseau structurant ;
 - 2 solutions envisagées :
 - mettre en sens unique un tronçon de rue ?
 - **mettre la rue en circulation locale et contrôler / verbaliser les véhicules en transit par des caméras ANPR.**



Source : VRT, 2018

* ANPR : automatic number plate recognition ou reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation

Exemple de Delft, aux Pays-Bas

City of Delft replaces bollards with ANPR cameras

3 juni 2016

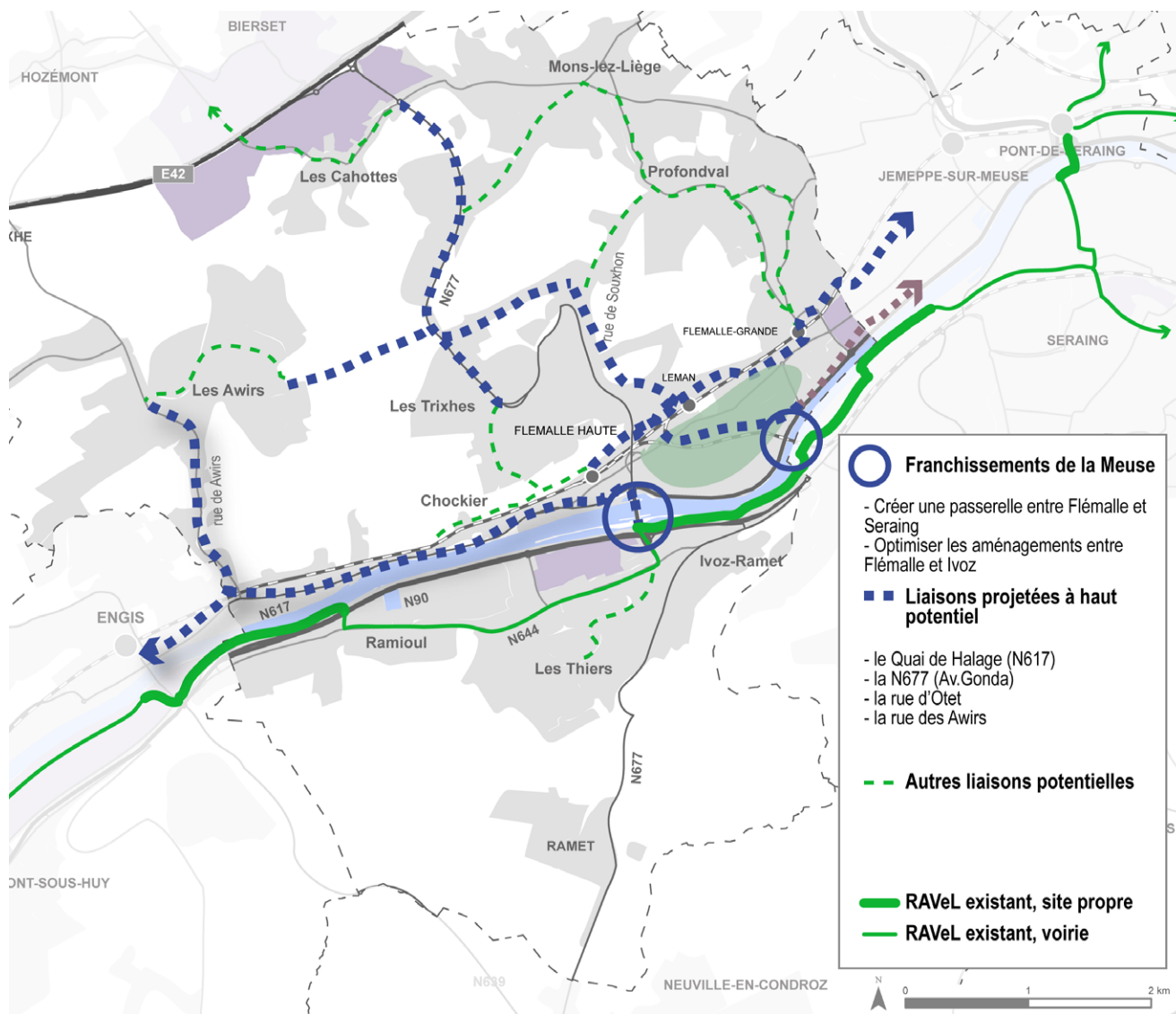


Propositions – synthèse

7) Réseaux de mobilité douce



Réseau cyclable proposé à l'échelle communale

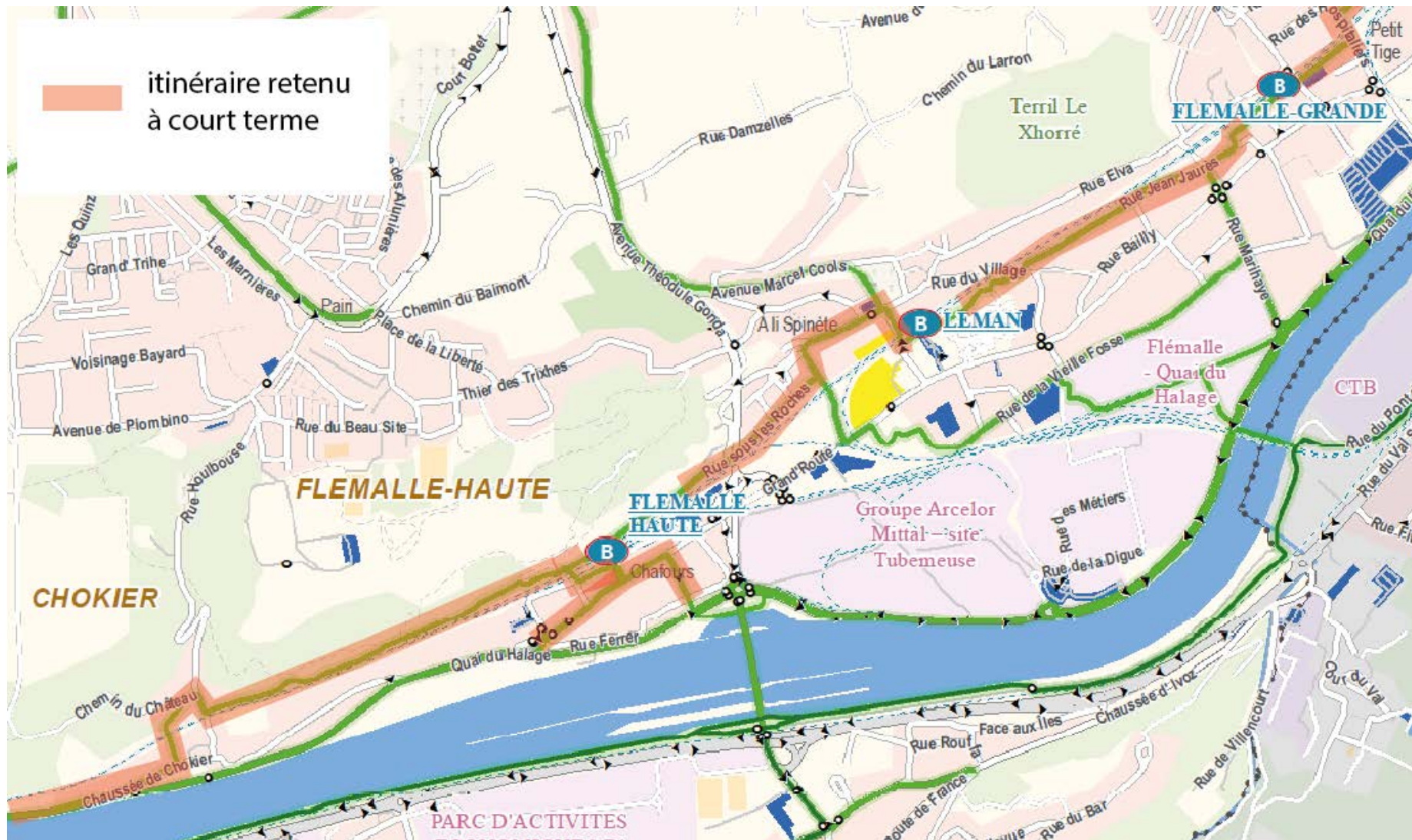


Développer des liaisons qui maximisent l'effet d'attraction.

S'inscrire dans la vision métropolitaine du PUM.

Itinéraires balisés = bien, mais insuffisant pour accomplir la vision FAST.

Réseau cyclable proposé – zoom sur le centre

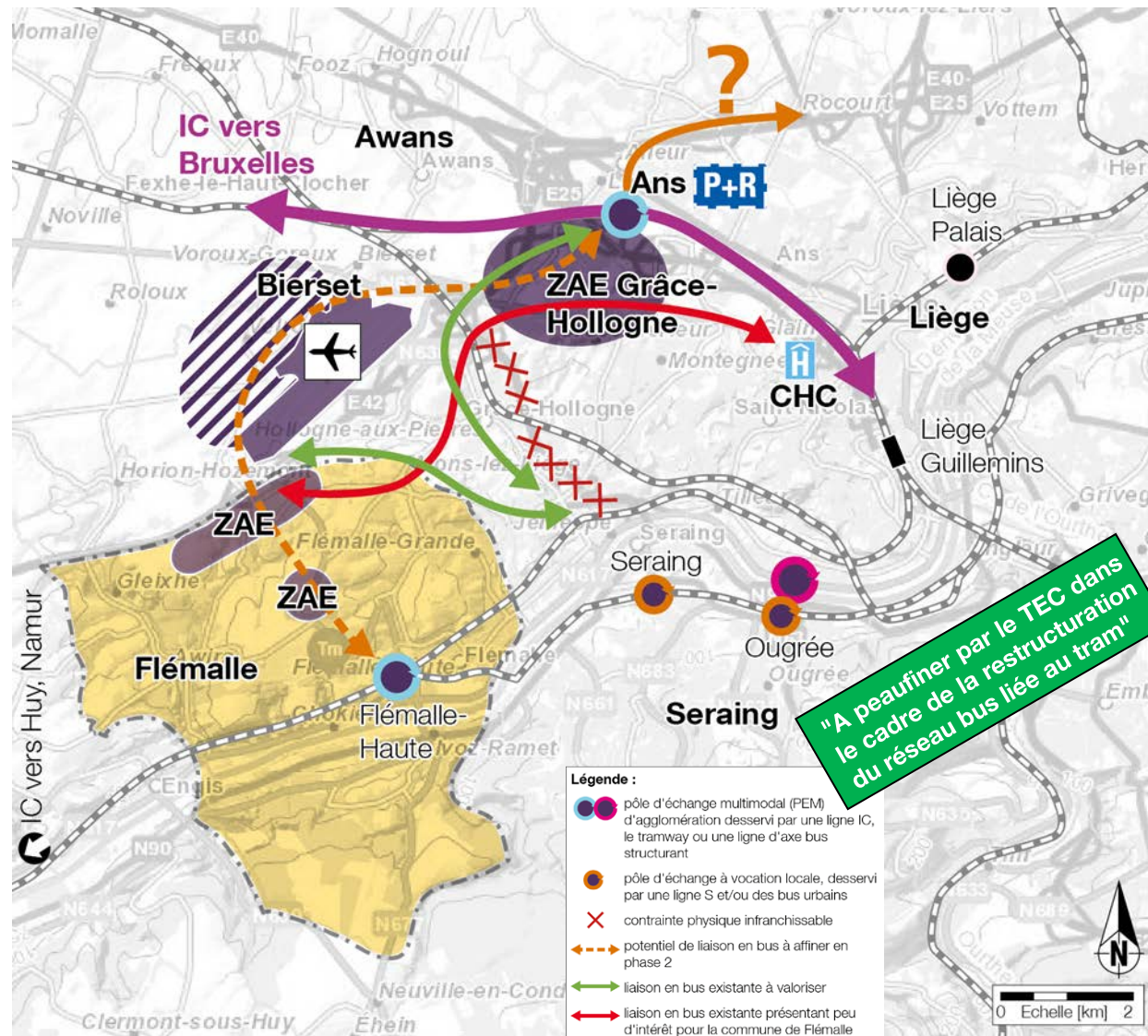


Propositions – synthèse

8) Desserte bus zones d'activités



Desserte en bus des pôles d'emplois au Nord

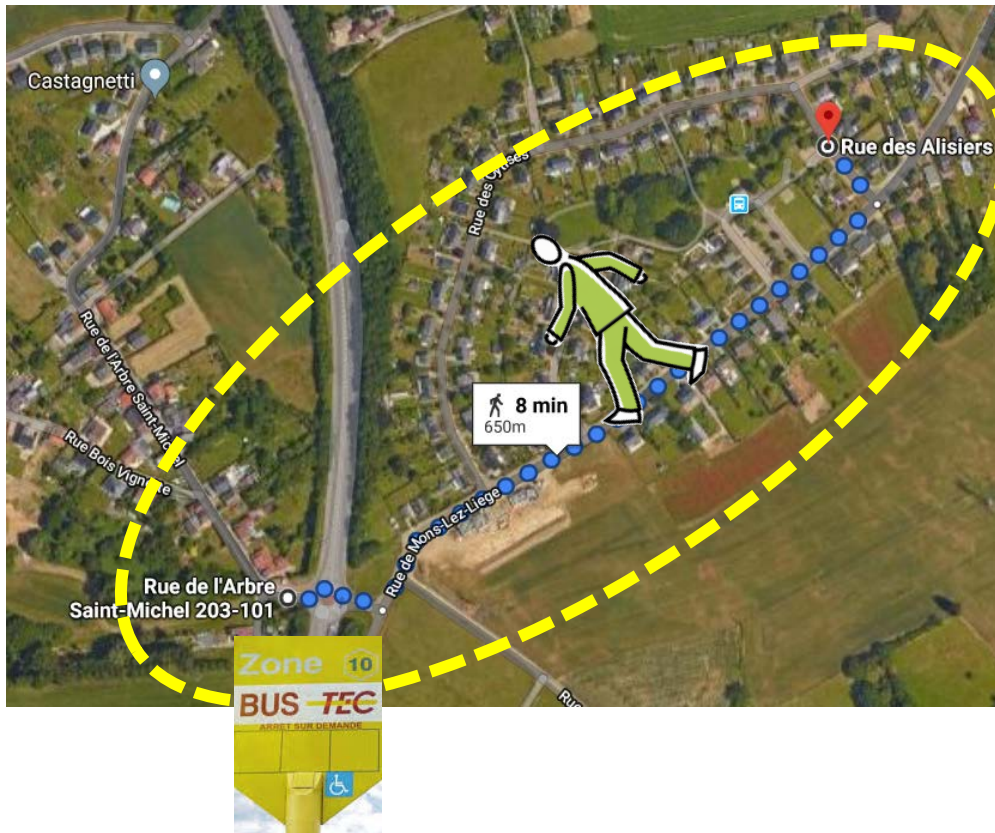


Proposition d'une ligne de bus reliant :

- la gare de **Flémalle-Haute**, desservant toute la vallée de la Meuse (IC, S4, S5 et S6) ;
- et la gare d'**Ans**, desservant le corridor de l'E40 (Liège, Waremme) ;
- et desservant les **ZI – ZAE** existantes et en forts développements.

Améliorer le rabattement à vélos sur les axes bus

650 mètres à pied = la portée d'un arrêt de bus



Portée étendue à plus de 2 km, en cas de rabattement à vélo



Propositions – synthèse

9) Créations de P+R et P+covoiturage



Covoiturage – Infrastructure

Projet de Parking au niveau local pour rejoindre Seraing/ bas de Liège ou Huy



P+R : Nouvelle structure à long terme ?



Zone a front de bâti peu adapté pour une développer un parking en structure



Quel futur pour les bâtiments ?
Le Masterplan parle d'une transformation du site



Zone peu valorisable pouvant accueillir une structure en étage (40 à 50 places par étage)

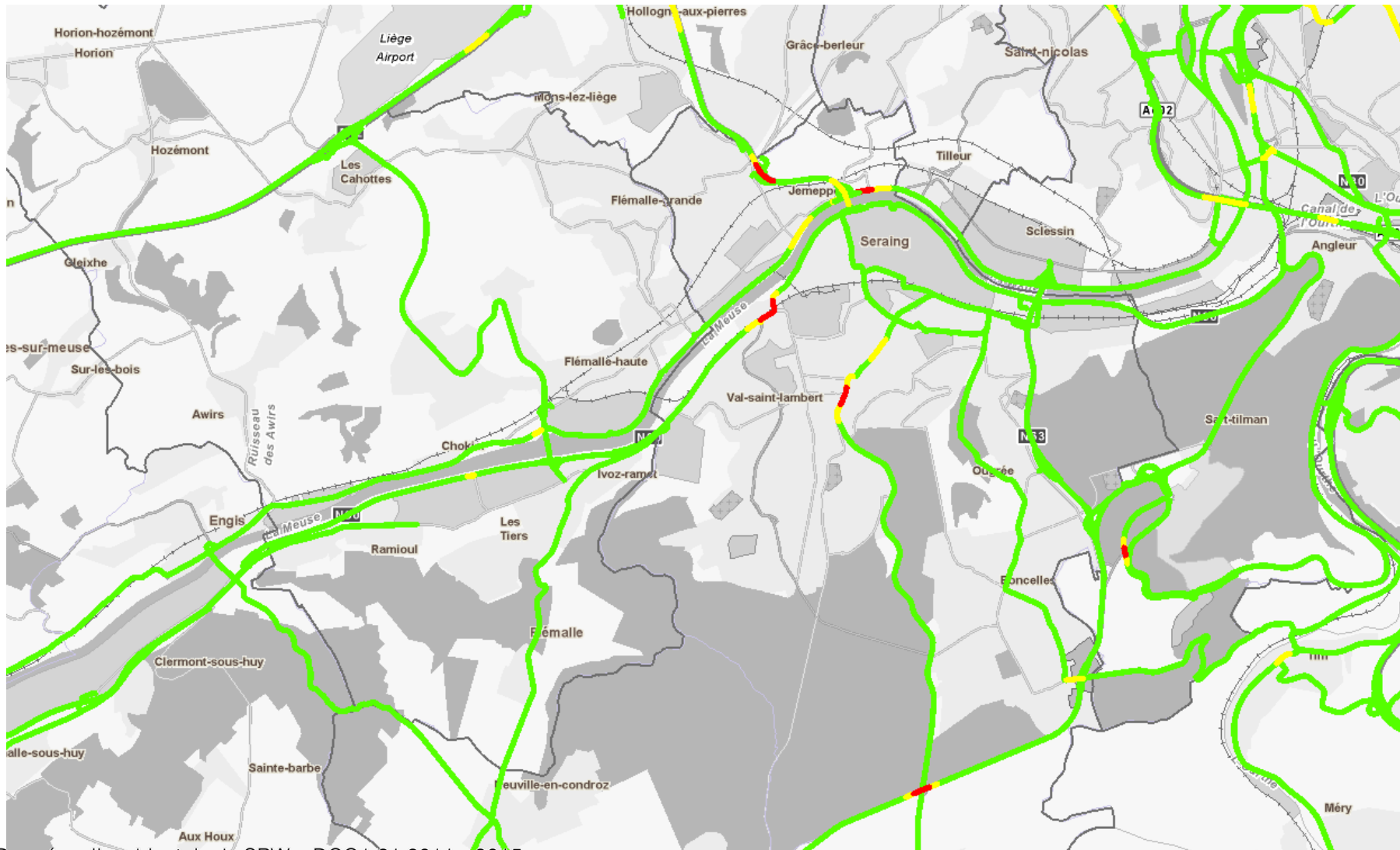
Budget : ~ 8. 000 € par place

Propositions – synthèse

10) Maîtrise des vitesses



Peu de zone à haut risque à Flémalle



Source : Données d'accidentologie SPW – DGO1.21 2011 - 2015

Quelques exemples de mesures de modération



Une panoplie partagée avec les services techniques communaux, assortie de guides de bonnes pratiques pour faciliter leur déploiement.

Propositions – synthèse

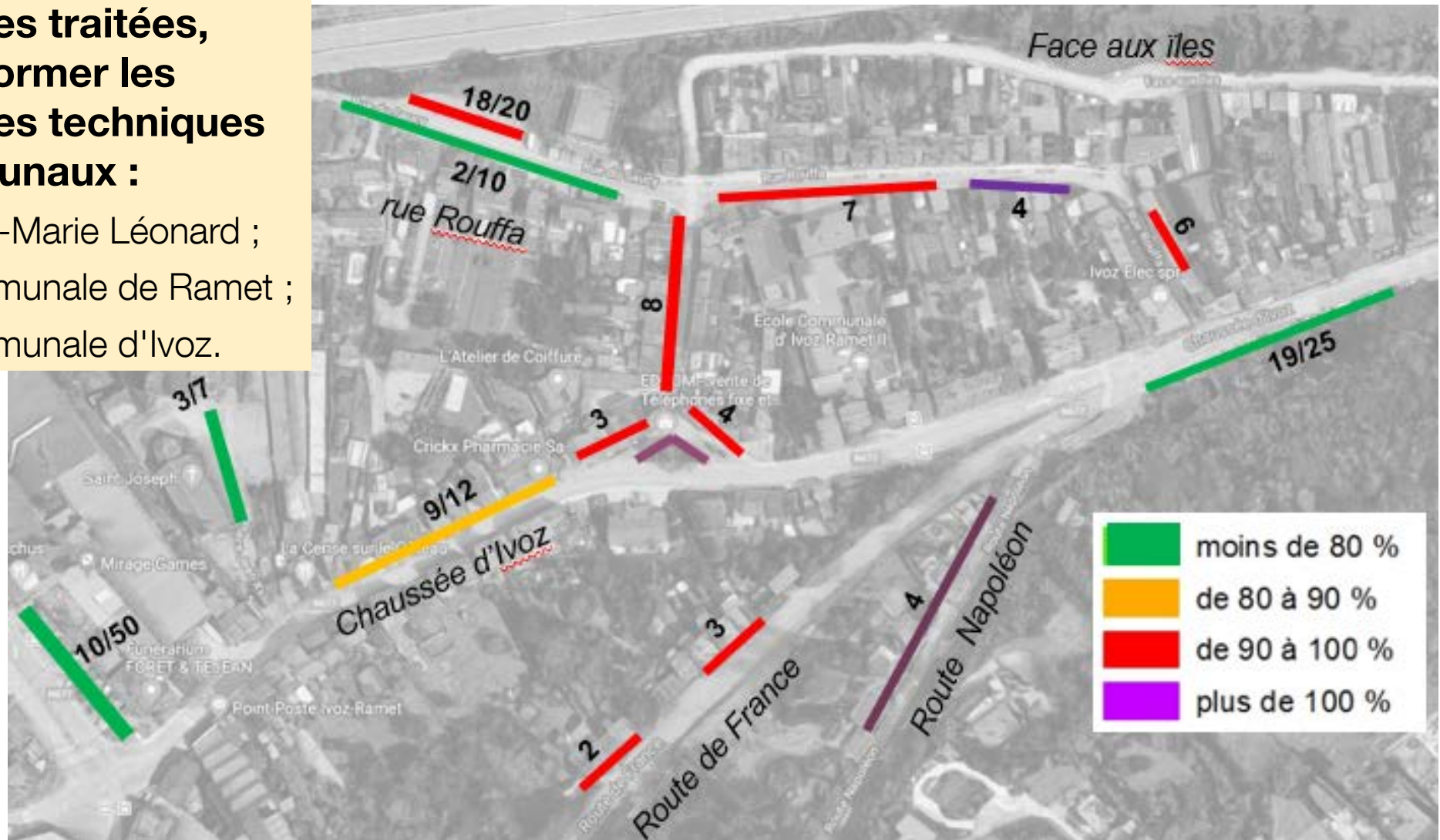
11) Mobilité scolaire



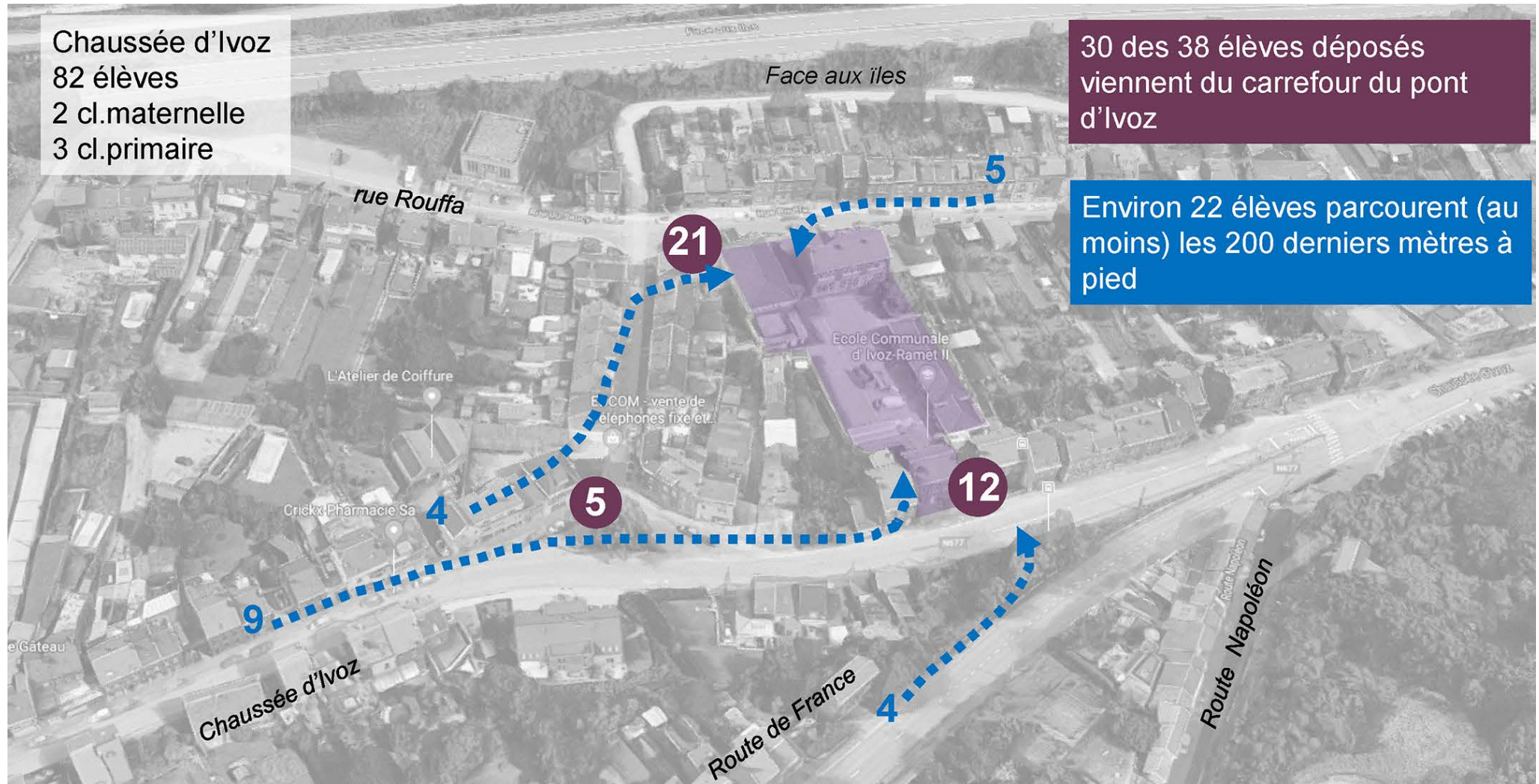
Exemple de l'école d'Ivoz – stationnement à 8h30

3 écoles traitées, pour former les services techniques communaux :

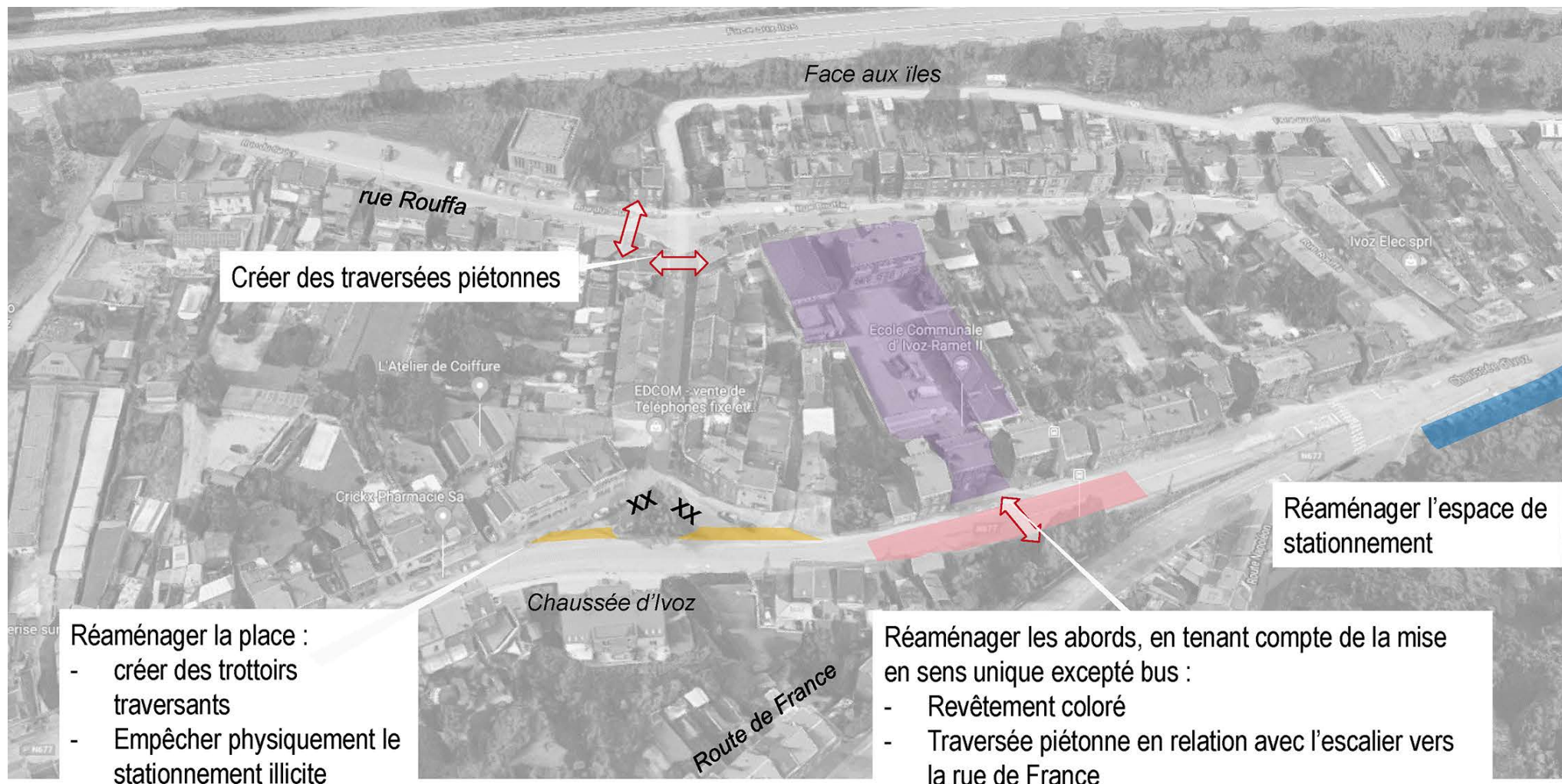
- Jean-Marie Léonard ;
- communale de Ramet ;
- communale d'Ivoz.



Exemple de l'école d'Ivoz – flux observés



Exemple de l'école d'Ivoz – plan d'actions



Merci pour votre attention.



Pierre Tacheron

Pierre.tacheron@transitec.net

François Vander Linden

Francois.vanderlinden@icedd.be

Alexandre Van Pestel

alexandre@espaces-mobilites.com

TRANSITEC Ingénieurs-Conseils

3, boulevard Frère Orban · B-5000 NAMUR

T +32 (0) 81 22 45 66 · F +32 (0) 81 22 45 68

namur@transitec.net · www.transitec.net

